

DEPARTEMENT DE L'OISE
Canton de Chaumont-en-Vexin
Commune de Montagny-en-Vexin
3 Place de la mairie 60240 Montagny-en-Vexin
Tél 03.44.49.92.18 E.mail : mairie@montagnyenvexin.fr

ARRETE 2024-002

Le maire de la commune de Montagny-en-Vexin
Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 2212-2 et L 2213-1 ;
Vu le code de la route ;
Vu le code de la voirie routière ;
Vu les travaux de nettoyage des gouttières de l'église, rue de l'église, le lundi 5 Février 2024 de 13 H à 17 H
Considérant qu'il y a lieu de prendre des mesures dans le but de garantir la sécurité du personnel municipal pendant les travaux ;

ARRETE :

Article 1er : La circulation sera interdite rue de l'Eglise le lundi 5 Février 2024 de 13 H à 17 H.

Article 2 : Ces travaux nécessiteront les dispositions suivantes :

- Interdiction de stationner rue de l'église à l'emplacement situé devant l'église.

- sécurité : Mise en place de barrières pour empêcher la circulation et mesures de sécurité pour préserver le passage des piétons.

Article 3 : La signalisation sera mise en place par la municipalité.

Article 4 : M. le Commandant de Gendarmerie, les agents techniques municipaux sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté. Notification sera faite aux riverains de la rue de l'Eglise.

Fait à Montagny-en-Vexin

Loïc TAILLEBREST, Maire

Le 31 Janvier 2024

